



l' APPAS

Association pour
la promotion de la pratique
des arts du spectacle



Qui sommes-nous ?

Créée en 2004, L'APPAS, l'Association pour la Promotion de la Pratique des Arts du Spectacle, a pour objet de promouvoir la pratique des arts vivants et visuels et d'en favoriser l'accès par le développement d'actions de médiation culturelle menées par des artistes professionnels. Basée à Caen, l'association est ouverte à toutes et tous. Son action s'inscrit dans une démarche de coopération sur l'ensemble du territoire de la région Normandie.

A qui s'adresse-t-on ?

L'association l'APPAS est ouverte aux artistes, aux structures, aux partenaires institutionnels, aux professionnels de l'action culturelle et de la médiation, aux citoyens et citoyennes, qui souhaiteraient s'engager dans le champ de l'action culturelle, mettre en place des actions culturelles pour leurs publics, contribuer à une réflexion sur l'action culturelle et coconstruire des projets cohérents sur le territoire, ou simplement désireux de s'impliquer dans une association culturelle.

Notre démarche

L'APPAS, c'est une quarantaine d'artistes-intervenants professionnels, qui mènent environ 200 actions de médiation culturelle chaque saison. Ces actions peuvent prendre la forme d'interventions artistiques ou de spectacles.

L'APPAS, ce sont des temps de rencontres réguliers, véritables espaces d'échanges entre artistes, publics et professionnels.

L'APPAS, ce sont des formations et un accompagnement pour les artistes-intervenants.

Nos convictions

- Une association ouverte à toutes et tous, et une vie associative animée
- La nécessité de créer des passerelles et coconstruire des projets avec l'ensemble des parties prenantes : artistes, publics, structures, partenaires
- L'importance d'interagir avec le réseau de l'action culturelle lors de temps conviviaux
- L'intérêt de soutenir la création artistique et mettre en valeur l'utilité sociale de l'artiste

Une reconnaissance sur le territoire



Au-delà du nombre grandissant de structures et organismes qui font confiance à l'APPAS, l'association bénéficie du soutien de la Ville de Caen, du département du Calvados et de la DRAC dans le cadre d'appels à projets.

L'APPAS, ce sont des artistes professionnels

L'APPAS regroupe des artistes professionnels en activité, expérimentés et reconnus sur le territoire régional de la Normandie. La diversité de leurs pratiques et de leur parcours permet une large proposition d'interventions et de spectacles autour de disciplines variées. L'association souhaite agir dans un rapport de proximité entre les structures, les publics et les artistes sur leur territoire. Elle œuvre pour faciliter les rencontres, faire connaître l'offre d'interventions et permettre une co-construction des actions de médiation culturelle et musicale, au plus près des attentes des structures et de leurs publics.



L'APPAS, ce sont des interventions et des spectacles



Ces actions de médiation culturelle peuvent prendre la forme d'interventions : en milieux scolaires comme dans les secteurs des loisirs (champ socio-culturel) et de la petite enfance, en milieux dits spécifiques (santé, handicap, carcéral, insertion...) ou bien dans le cadre de formations professionnelles. La médiation artistique se pratique également sous la forme de spectacles musicaux à visée pédagogique. Pour promouvoir la pratique de la musique, l'APPAS encadre par ailleurs des orchestres et chorales constitués d'artistes amateurs et de professionnels. Entre répétitions et concerts, il s'agit de créer et animer un espace commun de rencontre et de reconnaissance mutuelle entre amateurs et professionnels.

L'APPAS en quelques chiffres

Nous comptons chaque saison culturelle environ 200 interventions, réalisées par une quarantaine artistes-intervenants sur l'ensemble de la région Normandie dont :

- 1/3 interventions dans le secteur de la petite enfance ont eu lieu dont pour la moitié sur le territoire de la Communauté Urbaine de Caen la mer,
- Une vingtaine d'interventions dans le milieu scolaire,
- Une dizaine d'interventions dans le cadre de formations professionnelles,
- Une quarantaine d'interventions dans le secteur des loisirs.
- Une vingtaine d'interventions dans les milieux dits spécifiques (santé, handicap, carcéral, insertion),



Par ailleurs, en janvier 2020, nous avons proposé un temps collectif avec une présentation de spectacles dédiés au jeune public intitulé « Rendez-vous de l'ouïe des petits » au Papillon Noir Théâtre à Caen.

Pourquoi soutenir l'APPAS ?

Parce que le projet de L'APPAS contribue à :

- Faciliter l'accès de structures d'accueil et d'acteurs de la médiation culturelle à des artistes intervenants professionnels et expérimentés,
- Participer au tissage d'un réseau réunissant les publics, les artistes et les structures d'accueil,
- Créer des espaces de rencontres entre public et artistes, mais aussi entre artistes, et entre professionnels de l'action culturelle,
- Valoriser, promouvoir et donner de la visibilité aux artistes locaux, et participer ainsi au rayonnement du territoire et à sa richesse culturelle.

Avec votre soutien, nous pouvons, ensemble, renforcer notre contribution au développement des interventions artistiques sur le territoire et rendre ainsi la culture accessible à toutes et tous !

Comment cela fonctionne ?

L'adhésion personne morale s'élève à 30 € et couvre une saison culturelle (du 01^{er} septembre 2020 au 31 août 2021). En plus de marquer votre soutien aux actions de l'association, elle permettra à votre structure d'être invitée en priorité sur les Temps Collectifs organisés par l'APPAS, sur les temps de concertation et de réflexion collective (en Assemblée Générale une fois par an ou lors de rencontres dédiées organisées ponctuellement).

Soyez les bienvenu-es à l'APPAS !

The logo for APPAS features the word "APPAS" in a large, white, serif font. To the left of the letters "A" and "P", there is a small, stylized graphic element resembling a musical note or a flame.

Formulaire d'adhésion

Saison culturelle 2020-2021

Pour adhérer, vous avez le choix :

- Par internet sur : <https://www.helloasso.com/associations/l-appas>
- Par chèque : à l'ordre de « L'APPAS » à retourner accompagné du bulletin à l'adresse suivante : **L'APPAS, Le 1901, Maison des Associations, 8 Rue Germaine Tillion, 14 000 Caen**

Nom de l'Association/Structure :

Adresse :

CP :

Ville :

E-mail :

Téléphone :

Représenté.e par :

Nom et prénom :

Téléphone :

E-mail :

Fonction dans l'association/structure :